



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D’EAST-HEREFORD

**AVIS PUBLIC DE CONSULTATION
AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S’EXPRIMER SUR LE PROJET DE
RÈGLEMENT N° 301-21 INTITULÉ :**

**« Règlement numéro 301-21, modifiant le plan d’urbanisme afin de modifier la carte PU-1
affectation du sol »**

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme*, lors d’une séance tenue le 2 août 2021, le conseil de la municipalité d’East-Hereford a adopté par résolution le projet de règlement n° 301-21 intitulé : « Règlement numéro 301-21, modifiant le plan d’urbanisme afin de modifier la carte PU-1 affectation du sol ».

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le plan d’urbanisme numéro 194-08 afin de prendre en compte l’ajustement de la donnée suite à la rénovation cadastrale.

Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d’approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d’une assemblée publique de consultation le 15 septembre 2021, à 19 h 00, par écrit.

Date limite de réception des avis écrits ou d’inscription à la visioconférence :
14 septembre à 16h 00

Par courrier à l’adresse suivante :
Municipalité d’East-Hereford
15, rue de l’Église
East-Hereford, Québec J0B 1S0

Par courriel à l’adresse suivante :
direction@easthereford.ca

Cette mesure exceptionnelle de consultation publique écrite a été prise conformément à l’arrêté ministériel 2020-033 dans le cadre de l’urgence sanitaire dû à la Covid-19.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s’exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté sur notre site web au www.easthereford.ca sous l’onglet municipalité dans la section avis public ou au bureau de la Ville aux heures régulières d’ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné à East-Hereford, ce 31 août 2021.

Marie-Eve Breton
Directrice générale, secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marie-Ève Breton, directrice générale et secrétaire-trésorier de la municipalité d'East-Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie à l'hôtel de ville et sur le site web de la municipalité d'East-Hereford.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31^e jour d'août 2021.


Directrice générale et Secrétaire-trésorière